

Forfaits, tarifs et prestations

Sur le plan opérationnel, le SIEGE propose au choix de la commune, 2 niveaux de prestations.

Niveau 1 - Forfait de maintenance incluant :

- 1 visite annuelle complète ;
- 2 visites intermédiaires ;
- Interventions curatives illimitées entre ces visites ;
- Fournitures comprises (lampes, ballasts, transformateurs, drivers, condensateurs, fusibles, contacteurs) ;
- Visites de contrôle de sécurité et de conformité ;
- Renouvellement préventif des lampes tous les 4 ans ;
- Relevés GPS, cartographie, identification et inventaire des installations intégrés dans une base de données informatique accessible via internet ;
- Traitement des DT/DICT.

Niveau 2 - Forfait de maintenance incluant :

- 1 visite annuelle complète ;
- 11 visites intermédiaires ;
- Interventions curatives illimitées entre ces visites ;
- Fournitures comprises (lampes, ballasts, transformateurs, condensateurs, fusibles, contacteurs) ;
- Visites de contrôle de sécurité et de conformité ;
- Renouvellement préventif des lampes tous les 4 ans ;
- Relevés GPS, cartographie, identification et inventaire des installations intégrés dans une base de données informatique accessible via internet ;
- Traitement des DT / DICT.

La commune pourra changer de niveau de prestation chaque 1er janvier ou 1er juillet sur demande formelle.

À télécharger

Fichier

[Guide des conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence](#) (.pdf - 613.91 Ko)

Fichier

[Modèle de Cahier des Charges à destination des lotisseurs](#) (.doc - 170.5 Ko)

Contact

Pour tout renseignement concernant la maintenance de l'éclairage public du SIEGE, contacter :

[Pascal LHERMITTE](#)

Tél : 02 32 39 89 68

Port : 06 84 62 65 62

maintenance [dot] eclaireage [dot] siege27 [dot] fr

Voir aussi

[Modalités d'adhésion](#)